

LA LECTURE SPIRITUELLE

« Nul ne peut progresser dans le bien, dit saint Chrysostome, s'il ne s'applique à faire souvent des lectures spirituelles. » En effet, les bonnes et fréquentes lectures éclairent et enrichissent l'esprit, tout en embrasant le cœur de zèle pour la gloire de Dieu et de charité pour le prochain. Comment n'en serait-il pas ainsi, puisque, d'après saint Augustin, « c'est Dieu qui nous parle lorsque nous faisons des lectures spirituelles. » Un livre pieux, c'est comme un guide ou un compagnon de voyage, qui nous indique la route à suivre, et nous remplit d'une sainte ardeur pour avancer dans le chemin de la perfection. N'est-il pas d'expérience que, pendant la lecture d'un bon livre, nous éprouvons souvent quelque chose de semblable à ce que ressentirent les disciples d'Emmaüs, et qu'à leur exemple nous pouvons dire : *Notre cœur n'était-il pas embrasé en nous lorsqu'il nous parlait ?* (S. Luc, xxiv, 32.)

Aussi notre bienheureux Père, saint Jean-Baptiste de la Salle, veut-il que nous regardions les livres spirituels comme la correspondance que Dieu entretient avec nous : « Lisez votre livre spirituel, nous dit-il, comme vous liriez une lettre que Jésus-Christ vous aurait envoyée lui-même... Si c'est l'Écriture sainte, lisez-la avec un très profond respect... Pratiquez ce que vous entendez, adorez ce que vous n'entendez pas; et, si vous le voulez entendre, demandez quel en est le sens à ceux qui en ont l'intelligence. » (*Recueil*.)

La satisfaction d'une vaine curiosité ne doit pas être le but de nos lectures. Nous devons y apporter un véritable désir d'avancer dans la vertu et dans la perfection religieuse. Ce serait en vain que nous lirions les meilleurs livres, si nous ne nous proposons de conformer notre conduite à ce qu'ils enseignent.

Trois choses sont indispensables pour que la lecture spirituelle nous profite : la prière, qui doit la précéder; l'application ou l'attention qui doit l'accom-

pagner; et la méditation qui doit la suivre. C'est ce que nous enseigne notre saint Fondateur, par ces paroles : « Ne commencez point de lecture sans vous être mis en la présence de Dieu; demandez-lui, par quelque courte prière, les grâces et les lumières pour pouvoir comprendre et pratiquer ce que vous allez lire... Arrêtez-vous de temps en temps pour goûter ce que vous lisez, ne vous pressez point pour avoir bientôt lu un livre... Repassez souvent dans votre esprit, et tâchez de graver dans votre cœur ce que vous avez le plus goûté dans ce que vous avez lu, et priez Dieu qu'il vous aide à le mettre en pratique. » (*Recueil*.)

Tous les maîtres de la vie spirituelle ont tenu le même langage : « L'âme, dit saint Bonaventure, doit être nourrie par des lectures pieuses; une lecture frivole engendre des pensées vaines, et éteint la dévotion de l'âme. » Saint Jérôme veut « que la prière interrompe fréquemment la lecture »; et saint Ephrem recommande non seulement de « ne pas s'occuper à feuilleter le livre, mais de répéter deux ou trois fois le même passage, afin de se bien pénétrer de la vérité du discours ».

Le choix des livres est d'une grande importance, voilà pourquoi notre bienheureux Père veut que nous n'en lisions aucun qui ne soit indiqué par le Frère Directeur ou de sa part¹. Il faut surtout mettre en pratique le conseil de l'auteur de l'*Imitation* : « Lire aussi volontiers les livres de piété écrits simplement, que ceux qui sont les plus profonds et les plus sublimes. » (Liv. I, ch. v, 1.) Car, comme dit saint Bernard : « Utile est la lecture, utile est l'érudition; mais l'onction est de beaucoup plus utile encore. » Il convient donc que nos lectures spiri-

¹ Après l'Écriture sainte, ce sont les écrits de notre saint Fondateur, comme les *Règles*, le *Recueil*, la *Méthode d'Oraison*, qui doivent être lus par nous le plus fréquemment et avec le plus de respect. Nous devons nous plaire à relire la *Vie* de saint J.-B. de la Salle, l'*Esprit et Vertus* du Saint; nous y trouverons, ainsi que dans les Circulaires instructives des Supérieurs généraux, et dans les autres opuscules ou traités composés spécialement pour nous, un aliment spirituel plus en rapport avec nos emplois et nos besoins.

Il convient également de nous rendre familiers les livres ascétiques qui traitent des devoirs de l'état religieux, entre autres la *Perfection chrétienne* de Rodriguez, divers ouvrages de S. Liguori, du P. Saint-Jure, du P. Dupont, et autres semblables.

tuelles soient faites dans des livres qui se recommandent, non pas tant par l'élégance du style, que par la pureté de la doctrine et l'onction de la piété; en sorte qu'elles nous disposent convenablement à l'oraison, puisque, d'après saint Bernard, « on médite comme on lit. »

La lecture spirituelle et la méditation se prêtent un mutuel appui; la première prépare à la seconde; celle-ci, à son tour, rend la première plus fructueuse et plus agréable; c'est la remarque de saint Augustin: « La lecture sans la méditation est aride ou stérile, et la méditation sans la lecture serait exposée à l'erreur. » Le même saint docteur nous assure ailleurs que la lecture est à la méditation ce que la prière est à la contemplation; car, dit-il, « la lecture cherche, et la méditation trouve; la prière demande, et la contemplation savoure. »

Il ne faudrait cependant pas croire que la lecture spirituelle n'a d'importance que pour la vie intérieure; car elle sert admirablement pour régler aussi nos pensées, nos jugements et nos actions dans les affaires extérieures. En plaçant sous nos yeux les pensées, les maximes et les actions des Saints, elle nous trace la règle à suivre quant aux opinions, aux appréciations et aux œuvres, dans les diverses circonstances qui peuvent survenir. C'est donc avec grande raison que Hugues de Saint-Victor a pu dire: « La lecture prépare à l'oraison et à l'action: elle forme à la vie contemplative et à la vie active... C'est par la lecture que nous apprenons ce que nous devons éviter, ce que nous devons faire, et où nous devons tendre. »

LE CATÉCHISME

Il est peu de points sur lesquels notre saint Fondateur insiste autant que sur le devoir pour nous d'étudier chaque jour la science sacrée du catéchisme, de même qu'il est peu de prescriptions qu'il nous trace avec autant de précision comme celle de bien enseigner le catéchisme à nos élèves. « Les

Frères, dit-il, mettront leur premier et principal soin à apprendre à leurs écoliers les prières du matin et du soir;... les commandements de Dieu et de l'Eglise; les réponses de la sainte Messe; le catéchisme, les devoirs d'un chrétien, et les maximes et pratiques que Notre-Seigneur nous a laissées dans le saint Evangile. Ils feront pour ce sujet, tous les jours, le catéchisme pendant une demi-heure; les veilles de congé de tout le jour, pendant une heure; et les dimanches et fêtes, pendant une heure et demie. » (Règles, VII.) Le catéchisme est donc notre mission principale et qui constitue comme notre raison d'être, en tant qu'Institut approuvé par la sainte Eglise; et c'est ce que nous indique nettement notre saint-père le Pape Benoît XIII dans la Bulle par laquelle il sanctionne l'œuvre de saint Jean-Baptiste de la Salle. Après avoir loué « le pieux serviteur de Dieu qui, considérant chrétiennement le nombre infini de désordres que cause l'ignorance, origine de tous les maux, avait fondé son Institut pour la gloire de Dieu et pour le soulagement des pauvres »; il dit que « les Frères doivent surtout prendre garde que les enfants, principalement les pauvres, soient instruits des choses pour bien et chrétiennement vivre, que c'est le principal objet de leur Institut », et il ne se borne pas à cette prescription générale, mais il marque le temps que nous devons consacrer au catéchisme, soit les jours ouvrables, soit les dimanches et les jours de fête.

Nous avons le droit d'être saintement fiers de cette grande et noble mission que nous donne la sainte Eglise. « Nous devons, dit notre saint Fondateur, regarder notre emploi comme une fonction des plus considérables et des plus nécessaires dans l'Eglise, où nous l'exerçons en lieu et place des pasteurs, et en lieu et place des pères et mères.

« Ce qui nous aidera à comprendre combien la fonction d'enseigner les enfants est importante, c'est que les saints Evêques de la primitive Eglise la regardaient comme leur principal devoir, se faisant même un honneur d'enseigner eux-mêmes les catéchumènes et les nouveaux chrétiens, en leur donnant des instructions familières. Saint Jérôme, dont la science était si profonde, témoigne qu'il se faisait

un plus grand honneur de catéchiser un jeune enfant, que d'être précepteur d'un grand monarque. » (*Méd.*, 199^e.)

Efforçons-nous donc de nous rendre dignes du ministère qui nous est confié; soyons, comme l'a dit le grand pape Pie X, *les apôtres du catéchisme*. Et pour réaliser pleinement ce sublime apostolat, gardons avec une fidélité parfaite les prescriptions et avis de notre saint Fondateur.

Ayons une grande estime de la science du catéchisme et de la fonction de catéchiste. « Que vous êtes heureux, dit le Saint, d'avoir pour fin d'apprendre aux enfants leur religion, et pour cela de leur faire tous les jours le catéchisme! » (*Méd.*, 150^e.)

N'omettons jamais l'étude du catéchisme, qui nous est prescrite tous les jours comme *exercice de Règle*, et sans laquelle nous ne pourrions acquérir la science requise pour être des catéchistes. « Comme vous devez enseigner tous les jours la doctrine des saints Apôtres et de Jésus-Christ même, vous êtes obligés de la bien apprendre, afin de la posséder parfaitement, et de pouvoir, par ce moyen, faire de vos élèves de véritables disciples de Jésus-Christ. » Consacrons à cette étude tout le temps prescrit par la Règle. Faisons-la dans un grand silence et avec application.

Il sera avantageux d'avoir un cahier de notes catéchistiques, pour retrouver ensuite plus facilement telles définitions, telles maximes, telles similitudes, tels commentaires, qui nous ont plus vivement frappés.

La préparation du catéchisme sera toujours regardée comme un devoir sacré. Ne pas préparer un catéchisme, c'est s'exposer à donner un enseignement peu exact, dans des matières souvent délicates et difficiles. « Votre ignorance serait criminelle, puisqu'elle causerait l'ignorance dans ceux qui vous sont confiés. » (*Méd.*, 153^e.)

On doit faire le catéchisme aux enfants avec un grand zèle et tout le temps prescrit. Conformément à la Règle, on le fera souvent sur les principales vérités de la religion, c'est-à-dire une demi-heure le mercredi et le dimanche, afin de graver ces vérités dans l'esprit et le cœur des enfants.

On procédera par demandes et par réponses, suivant la méthode de l'Institut, et pour avoir mieux l'intelligence de cette méthode, on s'inspirera des conseils du Frère Directeur et des catéchistes les plus expérimentés. « Vous devez vous former à bien faire comprendre vos demandes et vos réponses dans les catéchismes, à les expliquer nettement, à vous servir de mots qui soient aisés à entendre. » (*Méd.*, 33^e.)

Indulgences accordées à l'Institut par N. S. P. le Pape Pie X.

(*Bref du 5 décembre 1904.*)

Indulgence de *trois cents jours*, une fois par jour, aux Frères qui, pendant une demi-heure au moins, enseignent, ou étudient, ou écoutent le catéchisme.

Indulgence *plénière*, le jour des Fêtes principales des SS. Apôtres, aux Frères qui auront, au moins une fois la semaine, pendant une demi-heure, enseigné, ou étudié, ou écouté le catéchisme, pourvu qu'ils se confessent, communient, visitent une église ou oratoire de l'Institut, et qu'ils y prient aux intentions du souverain Pontife.

Ces indulgences peuvent être gagnées, aux mêmes conditions, par les Petits-Novices et par les Maîtres séculiers qui habitent ou enseignent dans les maisons de l'Institut.



LE SACREMENT DE PÉNITENCE

De tous les moyens préparés par le Sauveur du monde pour ramener les pécheurs et soutenir les justes, le plus efficace, comme le plus nécessaire, c'est la confession sacramentelle. C'est par elle que l'homme apprend à sonder les plaies de sa nature corrompue, et qu'il les guérit. C'est dans l'usage régulier du sacrement de Pénitence qu'il trouve la lumière, les conseils et la force, pour combattre ses penchants déréglés, pour se relever de ses chutes et même pour en profiter. Enfin, c'est dans ce bain salutaire que, mêlant les larmes de son repentir au sang de son divin Rédempteur, il se purifie, il se sanctifie, et recouvre le plus précieux des biens, la paix avec Dieu et avec lui-même.

« Confessez-vous, dit saint François de Sales, humblement et dévotement, tous les huit jours, encore que vous n'ayez sur la conscience aucun péché mortel. Par la confession vous ne recevrez pas seulement l'absolution des péchés que vous confesserez; mais vous en recevrez encore une grande force pour les éviter à l'avenir, une grande lumière pour les bien discerner, et une grâce abondante pour réparer le dommage qu'ils vous ont causé. »

EXAMEN DE CONSCIENCE

Il faut, pour une bonne confession, faire tout d'abord un sérieux examen de conscience; en sorte que l'on puisse se rendre le témoignage qu'on se connaît bien soi-même.

« Prenez quelque temps, dit saint François de Sales, pour remarquer les péchés que vous avez commis, commençant toujours par vous humilier devant Dieu, lui demandant sa lumière et sa grâce, pour bien discerner non seulement la nature et la malignité du

péché, mais encore pour en déclarer l'espèce, le degré, le nombre, les motifs, les suites et les autres circonstances qui en peuvent mieux faire connaître la malice et la grièveté, autant qu'il se peut; terminant toujours, chaque fois que vous vous y appliquerez, par la plus sensible douleur que vous pourrez faire ressentir à votre cœur, d'avoir offensé Dieu. »

PRIÈRE AVANT L'EXAMEN

(S. François de Sales.)

O SEIGNEUR, faites que je vous connaisse et que je me connaisse. J'ai eu assez de faiblesse et de malice pour commettre le mal; mais, hélas! je n'ai point assez de lumière pour le connaître et le détester: c'est une grâce que j'attends de votre seule bonté. O Seigneur, faites-moi voir la quantité et l'énormité de mes maux, afin que je les déteste et que je me confonde dans la grandeur de ma misère; mais faites-moi voir aussi l'infinité de votre bonté, afin que je m'y confie et que j'obtienne d'en éprouver les effets.

Veni, sancte Spiritus... — Ave, Maria...

Dans l'examen, il faut éviter un double écueil: la négligence et le scrupule.

On tombe dans la négligence, quand on n'invoque pas les lumières du Saint-Esprit ou qu'on le fait à la légère, quand on s'examine sans recueillement, avec précipitation et sans méthode: agir ainsi, c'est s'exposer à oublier des fautes graves, ou du moins à ne se faire connaître à son confesseur que d'une manière superficielle.

On tombe dans le scrupule, quand on ne croit jamais assez connaître ses péchés, quand on recommence sans cesse son examen, et qu'on se fait de cet exercice une espèce de gêne et de torture.

Lorsqu'on se confesse fréquemment et qu'on fait avec soin ses examens journaliers, il faut peu de temps et d'efforts pour se bien connaître. Tout examen prolongé fatigue l'esprit et refroidit le cœur : c'est un danger pour les âmes scrupuleuses. On doit d'ailleurs donner moins de temps à chercher ses fautes, qu'à les déplorer et à prendre de bonnes résolutions de s'en corriger.

PRIÈRE APRÈS L'EXAMEN

VOUS m'avez fait connaître mes péchés, ô mon Dieu, et je vous rends grâce de ce que j'ai découvert, à la lumière de votre sainte loi, beaucoup de taches qui sont dans mon âme. Mais de quoi me servira d'avoir connu mon iniquité, si je ne m'en relève pas ? et comment m'en relèverai-je, sans un nouveau secours de votre grâce ? Donnez-le-moi, ô mon Dieu, et achevez en moi ce que vous avez commencé.

Avec votre aide je me lèverai, et, pénétré d'un vif sentiment de ma misère et de votre bonté, je retournerai à vous. Je me souviendrai que vous êtes mon Père ; et, vous regardant dans la personne de votre ministre, je me mettrai à ses pieds et vous dirai : *Mon Père, j'ai péché contre le ciel et contre vous ; je ne suis pas digne d'être appelé votre enfant ; traitez-moi comme un de vos serviteurs.*

Seigneur, pardonnez-moi, et les péchés que je connais, et ceux que j'ignore ; je le demande à votre miséricorde, en vue des mérites de Jésus-Christ votre Fils.

CONTRITION

« Souvenez-vous, dit saint François de Sales, que le point le plus important, et, pour l'ordinaire, le plus négligé, est celui de la douleur qu'on doit avoir pour le péché, avec la résolution et bon propos de l'amendement ; et que ce point par conséquent ne mérite pas moins de temps et d'application que l'examen et la recherche qu'on fait de ses péchés.

« On manque ordinairement de contrition, faute d'attention à la grièveté des offenses commises contre Dieu, et au déplaisir qu'il en a reçu ; comme aussi par le défaut d'application à affermir la résolution de ne plus retourner au péché et d'en éviter efficacement toutes les occasions.

« Ayez donc toujours une vraie douleur des péchés que vous confesserez, quelque petits qu'ils soient, et soyez très résolu de vous en corriger à l'avenir.

« Plusieurs, se confessant par coutume des péchés véniels, et en faisant comme l'assaisonnement obligé de toutes leurs confessions, sans penser nullement à s'en corriger, en demeurent chargés toute leur vie, et perdent par ce moyen beaucoup de biens et de profits spirituels.

« Si donc vous vous confessez de fautes légères, repentez-vous-en, et faites le ferme propos de vous en amender. Car c'est un abus de se confesser de quelque sorte de péché, soit mortel, soit véniel, sans vouloir s'en délivrer, puisque la confession n'est instituée que pour cela. »

PRIÈRE POUR DEMANDER LA CONTRITION

(Saint Liguori.)

JÉSUS, mon Sauveur, prosterné à vos pieds, je vous remercie de ne m'avoir pas abandonné, après tant de péchés. Combien n'en est-il pas qui vous ont offensé moins que moi, et qui n'auront jamais les lumières que vous m'accordez à présent ! Je vois que vous voulez réellement mon salut ; et moi, je veux,

principalement pour vous plaire, je veux me sauver. Augmentez en moi de plus en plus la douleur de vous avoir offensé, vous, mon Dieu, qui êtes si bon ! Remplissez-moi de douleur, remplissez-moi d'amour ; je vous aime par-dessus toutes choses, mais je vous aime trop peu ; faites que je vous aime davantage. Exaucez-moi, mon Jésus, vous qui avez promis d'exaucer celui qui vous invoque. O Marie, mon espérance, vous êtes la Mère de la miséricorde, ayez compassion de ma misère et priez pour moi.

Remarques sur la contrition.

Il ne faut pas se contenter de s'engager d'une manière générale à ne plus pécher et à mourir plutôt que d'offenser Dieu. Ces résolutions vagues sont ordinairement illusoire. Il faut entrer dans le détail, prendre la résolution d'éviter tel péché, telle faute, de fuir telle occasion, d'observer tel point de la Règle.

Quels que soient notre bonne volonté et nos efforts, il nous arrivera peut-être de ne pas sentir en nous la contrition. Quand même il en serait ainsi, ne nous en inquiétons pas ; ayons confiance en la divine miséricorde. Il faut se repentir de ses péchés, mais non s'en troubler : le repentir est un effet de l'amour de Dieu, le trouble n'est qu'un fruit de l'amour propre.

Les larmes, la douleur sensible, ne sont pas les éléments nécessaires de la vraie contrition : elle consiste essentiellement dans un acte de volonté, qui déteste ses fautes passées et prend la résolution de ne plus les commettre à l'avenir. « C'est un grand pouvoir devant Dieu, dit saint François de Sales, que vouloir. Vous ne sentez pas la contrition, à la bonne heure ; mais le feu qui est sous la cendre ne se voit pas, ne se sent pas : pourtant ce feu existe. »

C'est surtout par la fidélité à observer notre résolution et à ne plus commettre les mêmes fautes,

que nous nous assurerons de la sincérité de notre pénitence.

Cependant, retomber dans les mêmes péchés, surtout lorsqu'ils ne sont, ni griefs, ni réfléchis, ni pleinement volontaires, n'est pas un motif de croire que notre résolution n'a pas été efficace, que notre repentir n'a pas été suffisant. Ne plus tomber aussi souvent dans les mêmes péchés, ne pas les commettre avec autant de réflexion, et surtout s'en repentir aussitôt qu'on s'en reconnaît coupable, sont autant de motifs qui doivent nous rassurer sur la sincérité de notre contrition.

Il nous est impossible d'extirper les fautes qui proviennent de la fragilité de la nature ; nous y serons sujets jusqu'au dernier moment. S'il n'y a point en nous d'habitude de pécher ni d'attache à nos fautes, soyons sans inquiétude sur nos confessions passées, humilions-nous à la vue de nos faiblesses, et continuons à lutter contre nous-mêmes avec courage et sans trouble.

Mais s'il y a des âmes qui craignent trop, il y en a peut-être davantage qui ne craignent pas assez. On se familiarise quelquefois avec le sacrement de Pénitence ; on s'en approche légèrement, par coutume, et sans un vrai désir de se corriger. *C'est ce qui cause les maladies et les infirmités spirituelles de beaucoup de personnes, et ce qui en a fait mourir plusieurs.*

EXERCICE POUR S'EXCITER A LA CONTRITION

Pour obtenir la contrition, il faut, après l'avoir demandée à Dieu, considérer l'injure que le péché fait à la Majesté divine, le tort qu'il nous a fait à nous-mêmes, les biens dont il nous prive, les maux qu'il nous attire, les souffrances et la mort de Jésus-Christ dont il est la cause.

On peut, à cet effet, s'adresser les questions suivantes :

Qui ai-je offensé ? Mon Dieu, mon Seigneur, mon Créateur, mon Rédempteur, le juge le plus équitable, le meilleur des pères, celui dont la bonté est infinie qui m'a accordé tant de grâces spéciales...

Où ? En sa présence, à son service, dans sa maison même, car la terre où je me trouve est une terre sainte...

Comment ? Volontairement, de propos délibéré, peut-être même avec préméditation, après lui avoir promis cependant bien des fois de me corriger...

Pourquoi ? Pour un plaisir fugitif, une lâche complaisance, pour contenter un misérable caprice...

Quand ? Alors même qu'il me chérissait, me protégeait et me préservait d'une foule de maux...

Avec quoi ? Avec les dons qu'il m'avait accordés, avec les bienfaits dont il m'avait comblé...

Quelles en ont été les suites ? Humiliations, peines, remords, grâces perdues, châtiments mérités...

Offenser Dieu, n'est-ce pas le comble de l'ingratitude et le plus grand malheur ?

Détestation du péché.

1^o *A la vue de sa difformité.*

Qu'ai-je fait, ô mon Dieu, en commettant le péché ? Hélas ! j'ai écouté le démon, j'ai contracté une ressemblance avec lui, j'ai souillé mon âme, je vous ai préféré une misérable satisfaction ! Ah ! j'ai en horreur mes égarements, je vous en demande pardon et vous supplie de m'aider, par votre grâce, à sortir d'un état si déplorable et si honteux.

2^o *A la vue des maux qu'il nous cause,*

O Dieu ! que m'est-il arrivé lorsque, par le plus grand de tous les malheurs, j'ai commis le péché ? Hélas ! je le reconnais à présent, en donnant naissance à ce monstre dans mon cœur, je me suis attiré tous les maux ; il m'a mérité les châtiments de votre justice ; il m'a rendu en abomination à vos yeux. Oh ! donnez-moi donc de le détester de plus en plus, et de persévérer dans la disposition de tout souffrir et de mourir, plutôt que de le commettre encore.

3^o *A la vue de la bonté de Dieu.*

Vous êtes mon père, ô mon Dieu, et vous avez toujours eu pour moi une bonté sans limite. Comment ai-je pu être assez ingrat pour vous offenser ?... *J'ai péché contre vous, ô mon Dieu, j'ai fait le mal*

en votre présence ; c'est sous vos yeux que j'ai osé me révolter, après avoir été comblé de vos faveurs.

Ayez pitié de moi, Seigneur, selon votre grande miséricorde, et effacez mes péchés selon la multitude de vos bontés. Lavez-moi de mes iniquités ; je les connais, ô mon Dieu, et mon cœur en sent le poids accablant.

Votre bonté me confond et rend mes regrets plus amers ; plus vous êtes aimable, plus je me sens criminel. L'injure que je vous ai faite me touche plus, ô mon Dieu, que tous les maux que mes péchés pourraient m'attirer. Mon cœur repentant me dit qu'il ne veut plus vous offenser : il en forme pour toujours une résolution sincère. Mais aidez-moi à l'accomplir, ô vous qui êtes seul ma force et mon salut.

4^o *A la vue de Jésus souffrant et mourant.*

Je vous contemple sur la Croix, ô Jésus, et je me dis : Voilà mon œuvre... Oui, c'est moi qui, par mes péchés, ai crucifié mon Sauveur, et brisé de douleur son Cœur adorable. C'est pour les expier qu'il a répandu tout son Sang et expiré sur ce bois infâme, devenu par lui *mon unique espérance*. O Jésus, sainte victime, accordez-moi, par vos mérites, de mêler à votre sang, les larmes d'une sincère pénitence, qui m'obtienne le pardon de mes péchés, me réconcilie avec votre Père, et me rétablisse dans la paix que j'ai perdue en l'offensant. Ainsi soit-il.

ACTE DE CONTRITION ET DE FERME PROPOS

(Saint Liguori.)

O DIEU d'infinie majesté, voici à vos pieds l'ingrat qui vous a encore offensé, mais qui maintenant, tout humilié, vous demande pardon : Seigneur, ne me repoussez pas ; vous ne pouvez mépriser un cœur qui s'humilie. Je vous rends grâces de m'avoir attendu jusqu'à présent, et de ne m'avoir pas fait mourir quand j'étais dans le péché, pour m'envoyer en enfer comme je le méritais.

Cette patience dont vous avez daigné user envers moi, ô mon Dieu, me donne l'espoir qu'en vertu des mérites de Jésus-Christ, vous me pardonnerez dans cette confession toutes les offenses que je vous ai faites; je m'en repens et j'en suis affligé, parce que j'ai mérité l'enfer et perdu le paradis; mais je les regrette surtout, du fond de mon âme, non pas tant à cause de l'enfer que j'ai mérité, que parce que je vous ai déplu, à vous, Bonté infinie!

Oui, je vous aime, ô souverain Bien! et parce que je vous aime, je me repens de toutes les injures que je vous ai faites. Je vous ai tourné le dos, je vous ai manqué de respect, j'ai méprisé votre grâce, votre amitié; en un mot, Seigneur, je vous ai volontairement perdu! Ah! pour l'amour de Jésus-Christ, pardonnez-moi tous mes péchés; je m'en repens de tout mon cœur, je les hais, je les déteste, je les abhorre plus que tous les maux; et je me propose pour l'avenir, moyennant votre grâce, de ne plus vous offenser volontairement. Oui, mon Dieu, plutôt mourir que de pécher encore!

Marie, ô ma Mère, obtenez-moi de mourir, et de mourir mille fois, plutôt que de perdre de nouveau la grâce de votre divin Fils.

AUTRE ACTE DE CONTRITION ET DE FERME PROPOS

(Saint Jean-Baptiste de la Salle.)

O BON Jésus, doux Sauveur de mon âme, du fond de mon cœur je vous demande pardon de tous les péchés que j'ai commis contre votre

divine majesté. Hélas, mon Dieu, vous m'avez tant aimé, que vous avez versé tout votre sang pour une créature si misérable. Ah! que je ne perde point le fruit de ce sang précieux; que je meure, ô mon Dieu, plutôt que de commettre un seul péché contre une si grande bonté.

O JÉSUS, mon Sauveur et mon Dieu, j'ai un extrême regret de tous les péchés de ma vie passée; j'aimerais mieux mourir que de vous offenser à l'avenir. Ayez pitié de moi, et faites-moi miséricorde, c'est la grâce que je vous demande, ô mon Dieu, par les mérites infinis de votre très cher Fils Notre-Seigneur Jésus-Christ.

ACTE DE CONFIANCE EN NOTRE-SEIGNEUR

(Saint Jean-Baptiste de la Salle.)

JE vous offre, ô mon Sauveur Jésus-Christ, tant de peines et de tourments qu'il vous a plu endurer, mourant en croix pour moi, pour satisfaire à la justice de votre Père céleste pour mes péchés, lesquels je jette et cache dans vos plaies sacrées, pour y être consumés dans l'ardente fournaise de votre amour divin.

CONFESSIO

Avant la confession.

Nous devons nous présenter au prêtre comme au médecin de notre âme, qui a entre les mains le sang de Jésus-Christ, remède infaillible pour guérir toutes nos maladies spirituelles: mais Dieu veut que nous les déclarions avec une entière sincérité. Combien nous serions cruels envers nous-mêmes, si, en dissimulant

le mal caché dans le secret de notre cœur, nous changeons en poison le remède qui doit nous donner la vie! « Ne voyez-vous pas, dit saint François de Sales, que, tandis que vos péchés sont dans votre âme, ce sont des épines qui vous déchirent; mais que, lorsqu'ils en sortent par une accusation humble et sincère, ces épines se changent en roses et en parfums? »

PRIÈRE

POUR DEMANDER LA GRACE DE SE BIEN CONFESSER

SOYEZ dans ma bouche et dans mon cœur, Seigneur, afin que je fasse une confession sincère et entière de tous mes péchés. Soyez aussi dans la bouche et dans le cœur de votre ministre, à qui je vais m'adresser, afin que, rempli de votre Esprit, qui est un Esprit de lumière, de sagesse et de charité, il connaisse mon état, il m'apprenne ce que je dois faire pour me corriger, il m'applique le sang de Jésus-Christ votre Fils, pour laver mes péchés, pour guérir mes plaies et pour me rendre invincible aux attaques de l'ennemi de mon salut. Ainsi soit-il.

Accusation des péchés.

Après une préparation suffisante, il faut s'approcher avec confiance du saint tribunal, déclarer ses fautes avec humilité et sincérité, sans les exagérer par scrupule, sans les excuser par orgueil, sans les déguiser à cause de la répugnance qu'on éprouve à les déclarer, sans passer légèrement sur des péchés assez considérables en certaines matières, tandis qu'on s'explique fort exactement sur de plus légers, enfin sans omettre les circonstances qui changent l'espèce du péché ou qui le rendent plus grief.

Ne soyons pas du nombre de ceux qui se font un supplice de l'exercice le plus consolant; ils croient toujours leur confession incomplète, leur contrition

insuffisante; ces craintes troublent l'âme, arrêtent l'effusion de la grâce, exposent à de grands dangers.

Si, par la grâce de Dieu, on n'a que des péchés véniels à déclarer en confession, il faut, pour assurer la validité du sacrement, avoir une véritable contrition au moins de l'un de ces péchés, ou bien il faut accuser de nouveau un péché de la vie passée dont on a une vraie douleur. Il suffit alors d'accuser ce péché de la vie passée, en disant simplement la vertu ou le commandement auquel il est opposé.

Quand nous serons aux pieds du prêtre, figurons-nous que nous sommes sur le Calvaire, et que le sang de Jésus-Christ coule sur notre âme pour la purifier. Dans cette pensée, tenons-nous respectueusement à genoux, les mains jointes et les yeux modestement baissés, comme un criminel qui a honte de ses fautes. Ensuite écoutons avec une grande attention les avis de notre confesseur, recevons avec respect la pénitence qu'il nous impose, obéissons avec une entière soumission à ses décisions.

Lorsqu'il nous donne l'absolution, recevons-la avec une profonde humilité, avec joie et confiance; regardons-la comme une grâce qui ne nous est point due; renouvelons alors nos sentiments de contrition, et promettons sincèrement à Dieu de ne plus retomber dans le péché.

Après la confession.

En sortant du saint tribunal de la pénitence, il faut rendre grâces à Dieu du pardon qu'il a bien voulu nous accorder, et renouveler notre repentir et notre ferme propos.

ACTE DE REMERCIEMENT

(Saint Liguori.)

MON cher Jésus, combien je vous suis obligé! Grâce aux mérites de votre sang, j'ai la confiance d'avoir aujourd'hui reçu mon pardon, je vous en remercie souverainement, et j'espère aller au ciel louer à jamais vos miséricordes.

ACTE D'OFFRANDE

(Saint Jean Berchmans.)

AGRÉEZ, Seigneur, cette confession que je viens de faire, tout imparfaite qu'elle est; recevez-la par les prières et les mérites de la très sainte Vierge et de mes saints protecteurs; et s'il s'était glissé, dans cette confession ou dans les précédentes, quelque faute, soit dans l'intégrité de l'accusation, soit dans la vivacité de la douleur ou dans la fermeté du bon propos, daignez tellement y suppléer par votre infinie miséricorde, que l'absolution que j'ai reçue sur la terre soit ratifiée dans le ciel. Ainsi soit-il.

ACTE DE FERME PROPOS

(Saint Liguori.)

MON Dieu, si je vous ai tant de fois perdu jusqu'à présent, je ne veux plus vous perdre à l'avenir; je suis résolu de changer de vie véritablement. Vous méritez tout mon amour; je veux vous aimer de toute mon âme et ne plus me séparer de vous. Je vous ai déjà promis, je vous promets de nouveau, en ce moment, de consentir plutôt à mourir qu'à vous offenser encore. Je m'engage à fuir l'occasion du péché, et à prendre tel moyen... (déterminez-le) pour ne plus retomber. Mais, mon Jésus, vous connaissez ma faiblesse, donnez-moi la grâce de vous être fidèle jusqu'à la mort, et de recourir à vous dans mes tentations. Très sainte Vierge Marie, assistez-moi: vous êtes la Mère de la persévérance, tout mon espoir est en vous!

LA SAINTE COMMUNION

Excellence de la sainte Communion.

« La communion est l'acte le plus sublime, le plus parfait, le plus saint, dont un homme soit capable ici-bas. Communier, en effet, c'est recevoir en notre corps et en notre âme, le Fils de Dieu, Jésus-Christ, et, avec lui, le Père et le Saint-Esprit, la Trinité tout entière, le Dieu unique, vivant et éternel; c'est recevoir Dieu, c'est se nourrir de Dieu!... Par le baptême et par la grâce, Jésus est notre *vie*, notre *vie spirituelle* et éternelle; par la communion, il est notre *pain de vie*, comme il s'appelle lui-même dans l'Évangile. De même que le corps ne peut conserver la vie que par la nourriture, de même l'âme ne peut conserver la vie que par la communion. Si le baptême nous donne la vie, la communion entretient et fortifie cette vie. Elle est donc la nourriture de notre âme, sa force, sa santé, sa vigueur, sa beauté, sa joie, son pur bonheur.

« La communion a pour effet principal et général de nous unir intimement à Jésus-Christ, de nous remplir de Jésus-Christ, de nous transformer en Jésus-Christ. Plus on approche de ce résultat divin, et plus on profite de la grâce de la communion. Une bonne communion augmente et ravive la foi; elle nous porte plus facilement vers les choses du ciel, et nous détache des choses de la terre. Elle nous fait aimer la perfection. Elle nous donne le sens de l'amour de Dieu, le sens de la piété; elle nous fait comprendre pratiquement ce que c'est qu'aimer Jésus et être aimé de Jésus. Elle nous facilite la pratique des vertus de Notre-Seigneur; elle nous aide à devenir doux et humbles de cœur, recueillis et mortifiés, charitables envers le prochain, respectueux